

Les élus FO du CRE vous informent des principaux points abordés lors du dernier CRE Limousin qui s'est tenu à Guéret le 23 novembre 2017 en présence du Directeur Régional Stéphane CERVEAU et du DRH-DS Denis GOCEL, avec l'appui de Christophe HOURQUEBIE, responsable de gestion et de Bruno JEAN, Directeur de Limoges pour la question n°9 sur la fusion des cuisines de Romanet et Babylone.

**Q1 - Approbation des PV de Septembre 2017 et du CRE Extraordinaire d'octobre 2017.**

L'approbation du PV du CRE de septembre 2017 est reportée une délégation n'ayant pas eu le temps de relire le PV. Le PV du CRE extraordinaire d'Octobre est approuvé à l'unanimité.

**Q2 - Présentation du Plan Stratégique Régional (PSR) :**

Le PSR est une déclinaison du Plan Stratégique National (PSN) avec adaptations aux régions qui voient leurs marges de manœuvres augmenter. Cela se répercute sur les centres eux-mêmes qui seront plus « en responsabilités ». Chaque centre de formation a rendu une « fiche action » pour 3 années. Ces fiches tiennent compte « des forces, faiblesses, menaces et opportunités ». Les GRN, quant à eux seront « labellisés » avec 5 scénarii possibles : supprimés, maintenus, modernisés, transférés ou créés. A ce jour, la cartographie n'est toutefois pas arrêtée (reportée à Janvier 2018). Pour le DR,

la saturation du dispositif et le développement des offres de formation auprès de l'intérim restent des priorités.

Sans entrer dans le détail, il est question de développer les secteurs de l'hôtellerie, de l'agroalimentaire (maintenance des chaînes de production), d'économie bleue (voire notre côte Atlantique Nouvelle-Aquitaine : nautisme...), de sylver économie (économie liée aux biens et services aux aînés, cohérent avec les orientations de développement NAQ voir Q4 ). Le DR se dit preneur d'idées innovantes... si elles ne nécessitent pas de lourds investissements.

Pour ce PSR, s'il présente l'intérêt d'être réfléchi au local, semble encore reposer sur des bases de réflexion bien fragiles. Quand on connaît le temps nécessaire à la mise en place de formation, quand on connaît les difficultés de recrutement, quand on connaît la difficulté à gérer les compétences ...on sait aussi que les nouvelles pistes vont mettre du temps à voir le jour. Et les mois passent et les salariés sont de plus en plus précaires et l'entreprise AFPA continue à prendre l'eau !

Mais, il paraît que les syndicats sont souvent trop négatifs...mais souvent, tellement visionnaires !!

Les élus notent aussi que ce PSR est prévu sur du très court terme : 2020...c'est-à-dire demain ...et après ??


### Q3 – Plan National de réduction des dépenses :

Mesures d'économies prévues et montant pour le Limousin.

Le plan de réduction des dépenses est établi pour la NAQ et non par territoire. D'un montant de 800 000€ pour fin 2017, il portera uniquement sur les frais de fonctionnement (hors budget des emplois intérimaires). Les principales économies se feront sur les frais de déplacement (185 000€), les honoraires (architectes...161 000€)

Les frais d'entretien (avec un pari sur l'absence de pannes lourdes avant la fin de l'année – 135 000€), les frais de fonctionnement courants (121 000 €), la sous-traitance (83 000€) et la téléphonie (40 000€).

Les élus occupant la fonction de L.A font remarquer qu'ils ont découvert par hasard que les validations des dépenses de matières d'œuvre et de petit outillage (MOPO) sont désormais centralisées en région et validées par le DSMG qui n'est pas en lien avec le volet pédagogique... ce qui interroge.



 dénonce une fois de plus les contradictions : on annonce plus d'autonomie dans les centres mais en parallèle les DC perdent la main sur les commandes...Produisons plus avec toujours moins...Malgré tout, il semble évident que des règles de gestion doivent être revues (par exemple : répartition région/Siège).

### Q4- Informations sur la rencontre prévue en novembre entre le directeur Régional AFPA et le Conseil Régional.

Un premier rendez-vous le 3 novembre a permis à chacun de se connaître et de s'assurer de la bonne volonté des parties en présence nous informe le Directeur Régional. La fusion de centres (centre unique Girondin à Pessac, fusion pour Limoges, maintien du centre du Vigeant) et les orientations économiques de la NAQ ont été les principaux sujets d'échanges (voir Q2). La volonté de la région de travailler avec les + de 45

ans sur le thème de l'élargissement des choix professionnels fut aussi un thème de discussion. L'AFPA a acté, avec le conseil régional, des rendez-vous réguliers.


Le Directeur Régional AFPA a également rencontré de DR Pôle-Emploi et échangé avec lui sur les attentes de l'AFPA quant à la saturation des dispositifs et le montage d'actions spécifiques.

 Pour les élus , il est évident que ces échanges sont indispensables au bon fonctionnement de l'AFPA ; malgré tout, cela ne présume en rien du devenir des centres et du maintien des formations dans certains départements. A suivre.

### Q5- Perte d'appel d'offres du secteur tertiaire (pour mémoire un peu plus de 2 millions d'euros)


Une analyse fine des points attribués lors de la « notation » par le Conseil Régional fait apparaître des écarts minimes entre les concurrents. Dans la perte du lot 51, une remarque du Conseil Régional interroge : « Cependant la formation continue des formateurs est insuffisamment développée ... ». Suite à cette perte d'appel d'offres, le DRH nous informe que des « revues RH » sont en cours permettant de faire le point dans chaque centre. Cette revue doit mettre en évidence quels seront les formateurs qui vont se retrouver sans ou en sous activité. Une revue RH est prévue sur Limoges et Egletons en décembre et sur Brive en janvier 2018.

Lors de ces échanges, FO demande à avoir plus de précision sur les pistes de marchés annoncés par la Direction. A ce jour, seul le centre de Brive aurait, aux dires de la Direction, des problématiques d'activités pour le secteur tertiaire. La délégation FO fait remarquer que des questions se posent certainement pour Limoges et demande des compléments d'informations que la Direction n'est pas en capacité de donner.

Concernant les remarques du Conseil Régional pour la non attribution des lots, les élus  lors des avis rendus sur le plan de formation avait déjà signalé que l'AFPA. Investit de moins en moins sur le champ de la formation de ses salariés. A un moment, cela nous a pénalisés...

#### **Q6 – Appel d'offres complémentaire : Transport routier et Hôtellerie.**


Prévu pour le 20 novembre 2017, il n'est toujours pas paru. Le Conseil Régional serait en retard.

Les élus  sont inquiets sur ce sujet depuis l'été dernier : il en va du devenir de tout un secteur professionnel et du devenir de la moitié de l'activité du centre d'Egletons. Le DR a beau nous certifier « que le centre d'Egletons ne fermera pas », les mois se suivent et nos inquiétudes perdurent.

#### **Q7 – Coût unitaire du prix de vente des formations.**

Les élus souhaitent avoir le détail pour pouvoir affiner leurs analyses économiques. L'explication qui est donnée met en évidence la complexité de cette question : les prix de vente sont soumis à de nombreux aléas (concurrence, coût, stratégie marketing, public...)


Aucun documents ne sera remis aux élus ; pas même quelques exemples.

Pour les élus , ayant en leur possession certaines informations sur les prix de vente, il est difficile de comprendre comment certaines formations, pourtant proches, se vendent à des prix totalement différents. L'AFPA aurait-elle sous-estimé le prix de vente ? Ses questions restent sans réponses...


#### **Q8- Conseil en formation : Point de situation**

Le DRH nous informe de l'arrêt maladie du responsable régional de Conseil en Formation. Quant à la gestion RH elle semble bien compliquée !

La délégation a du questionner longuement le DRH qui a bien du mal à retrouver « ses petits »...


Heureusement que les élus  connaissent bien, quant à eux, les effectifs des différents services !

Au final, après reformulation, on comprend que Limoges aura désormais 3 chargés de recrutement, 1 assistante sourcing. Guéret aura 1 chargé de recrutement et Egletons/Brive, également 1 chargé de recrutement pour les 2 sites et plus d'un mi-temps.

Les élus  font remarquer que sur Limoges, en réalité, ce sont 2,5 ETP de chargés de recrutement sur 4 antérieurement et 1 Assistante sourcing au lieu de 2 initialement.

#### **Q9- Information sur la fusion des restaurants.**

Le directeur de Limoges refait l'historique de ce dossier complexe. A ce jour, la fusion des restaurants soulève de nombreuses questions. Un test est envisagé en dimension réelle pour permettre un ajustement des organisations et une finalisation du projet. Des problèmes de locaux et de matériel obsolète (pannes) existent et ont été mis en évidence par les CHSCT concernés.

Pour  il n'y a pas de polémique sur ce dossier : les CHSCT des deux sites concernés travaillent sur ce sujet compliqué et sont vigilants quant à la sécurité, à l'hygiène, aux conditions de travail induites pour le personnel et aux conditions de vie des bénéficiaires. Travailler sur le dossier ne veut pas dire tout accepter : les élus locaux et régionaux y sont vigilants.

### **Q10- Suite de la question sur la « Convention hébergement –restauration » avec la région.**

Suite à la rencontre du DR avec le Conseil régional, un rendez-vous est fixé le 30 novembre. La convention 2017 doit toutefois, bénéficier d'un rendu compte en bonne et due forme en fin d'année, pour que le Conseil régional puisse s'engager sur la convention 2018. En l'état, cela ne pourra se faire qu'en janvier 2018.

...à suivre donc.

### **Q11- Projet du déménagement de l'URD de Limoges.**

Pour le Président du CRE, ce dossier n'est pas la priorité du moment. La chaudière réparée à la DR devrait permettre au personnel de travailler au chaud cet hiver !


Ce dossier sera présenté en temps voulu.

Pour ces dossiers qui traînent ne sont pas de bon augure : Au moment venu, la gestion se fera dans l'urgence au détriment des conditions de travail des salariés. Une vraie réflexion doit être menée sur l'ensemble des 3 établissements Limougeauds afin de préparer l'avenir en toute sérénité.


### **Q12- Projet de mise en place d'un groupe CEC mobile et passage aux itinérants des formateurs.**


Le directeur régional nous informe que les salariés ont été reçus en entretien et qu'ils doivent donner une réponse quant à leur « volonté » d'intégrer ou non le dispositif itinérant.

Le DRH nous rappelle les conditions « très avantageuses » du dispositif itinérant et certifie que les formateurs travailleront en priorité sur le centre d'Egletons où l'Appel d'Offres assure de l'activité pour les deux ans à venir.

Pour , cela n'est pas acceptable : on imposerait de nouvelles conditions de travail à des salariés qui ont de l'activité dans leur centre ; Il est demandé aux formateurs de se positionner alors qu'il n'y a qu'un seul choix : accepter ou non de devenir Itinérant ! S'ils refusent, ils créent alors eux-mêmes leur sous activité. Quel reclassement professionnel va ensuite leur être proposé ? Pas de réponse à ce jour...

La direction essaie de faire croire qu'il est cohérent de faire travailler dans leur centre des formateurs devenus « Itinérants » qui coûtent plus cher que s'ils étaient toujours formateurs sédentaires...chercher l'erreur ! A moins que cela ne cache autre chose ???

Les élus  ont porté cette problématique devant le CCE car la décision de transférer les formateurs aux Itinérants n'a pas été présentée à cette instance ! Pour les Instances Représentatives du Personnel cela s'appelle un délit d'entrave : comment mettre en œuvre des décisions sans concertation des élus représentants des salariés.

Enfin pour  ce sont peut-être les prémices de nouvelles organisations qui concerneraient, à terme, tous les formateurs...

### **Q13- Suivi RH en octobre.**

Des postes sont mis en recrutement sur la grande région : 4 MSMG, 2 chargés de recrutement et un responsable d'affaires. (3 postes pour le Limousin).

7 personnes sont parties en retraite sur le Limousin (4 formateurs-trices et 3 Managers de formation)

5 Personnes sont parties dans le cadre d'inaptitudes médicales.

Dans le cadre des mouvements internes entre régions, 5 personnes sont parties, 3 sont arrivées. Enfin, 6 formateurs ont été embauchés.



Pour le calcul est simple :

17 départs - 9 arrivées = 8 postes de perdus (dont 3 postes encore en recrutement) Soit, à minima, une perte de 5 postes ETP pour 2017...pour le territoire Limousin.

L'érosion continue...

Les élu-e-s FORCE OUVRIERE

Françoise BOICHUT- Françoise COLLET - Mireille DEJOUHET - José DE-SOUSA - Olivier NOUAILHAGUET - Laurence STIEN

Représentant Syndical Sebastien MAURANGE (Egletons)

Consultez notre site [www.fo-afpa.fr](http://www.fo-afpa.fr)

Mail : [fo.afpalimousin@gmail.com](mailto:fo.afpalimousin@gmail.com)

#### Q14- Activités sociales et culturelles.

Une délibération est votée à l'unanimité pour attribuer aux salariés, sous conditions, un chèque cadeau Noël d'un montant de 60€ ainsi qu'un chèque culture d'un montant de 60€. Les enfants de moins de 16 ans, des salariés concernés, bénéficieront d'un chèque cadeau de 40,00€. La distribution est prévue pour mi-décembre.

Les élus FO tiennent à souligner que la seconde partie de la subvention 2018 a du être réclamée à la Direction à plusieurs reprises. Cette moitié de subvention a été versée début Novembre compliquant ainsi la gestion des prestations de fin d'année, réalisées antérieurement par les ASC locales.

Pour rappel, les comptes des ASC locales ont été clôturés en Décembre 2016, puisque la Direction avait annoncé des élections professionnelles au printemps 2017. Ceci aurait amené à une nouvelle configuration de la région et par conséquent des ASC.

Pour information, la subvention 2017 est quasiment redistribuée sur les prestations chèques vacances, chèques cadeaux et remboursements vacances enfants.



**FORCE OUVRIERE**  
**Syndicat libre et**  
**indépendant**

**Pour plus d'informations n'hésitez pas à  
questionner vos élus et élus !**